



Saint-Maximin
la-Sainte-Baume

DEMANDE DE SUBVENTION ANNEE 2019

SERVICE SPORTS et VIE ASSOCIATIVE

Horaires d'ouverture :

Boulevard Rey

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h0

83470 SAINT MAXIMIN la SAINTE BAUME

Téléphone 04.94.59.39.75 Fax 04.94.59.30.40

Courriel : associations@st-maximin.fr

1/ IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Date de déclaration au journal officiel / / N° préfecture ou sous préfecture

Nom

Adresse

Code postal ville

Tél fixe Tél port Fax

E-mail Sigle

Site web http://

2/ BUTS STATUTAIRES

.

.

3/ COMPOSITION DU BUREAU

Président	Civilité: M. Mme Mlle
	Nom Prénom
	Adresse
	Code postal Ville
Vice-Président	Civilité: M. Mme Mlle
	Nom Prénom
	Adresse
	Code postal Ville
Secrétaire	Civilité: M. Mme Mlle
	Nom Prénom
	Adresse
	Code postal Ville
Trésorier	Civilité: M. Mme Mlle
	Nom Prénom
	Adresse
	Code postal Ville

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de reception de la demande: / /

Ventilation	Nom et signature du dépositaire	
Culture:	<input type="checkbox"/>	Enseignement / Jeunesse <input type="checkbox"/>
Social / Solidarité	<input type="checkbox"/>	Loisirs <input type="checkbox"/>
Sports	<input type="checkbox"/>	Tourismes <input type="checkbox"/>
Commémoratives	<input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>

Toutes les demandes sont à retourner au Service Sports, Vie Associative et Manifestations avant le
31/01/2019

4/ RESPONSABLE, PERSONNE A CONTACTER

Nom: Prénom:
Téléphone fixe: Téléphone portable:
Fonction au sein de l'association

5/ LOCAUX ET LIEUX D'ACTIVITES

Lieu d'activité Surface m²
Mis à disposition par la ville Oui / Non Loyer/an € Charges/an €

Lieu d'activité Surface m²
Mis à disposition par la ville Oui / Non Loyer/an € Charges/an €

Lieu d'activité Surface m²
Mis à disposition par la ville Oui / Non Loyer/an € Charges/an €

6/ PERSONNEL

Nombre total de salariés Types de contrats :
Bénéficié-vez-vous de la mise à disposition du personnel communal ou assimilé OUI / NON si oui à quel titre
.
.

7/ CONVENTION

Avez-vous signé antérieurement une convention avec la municipalité OUI / NON si OUI indiquer la date de signature.
. / /

8/ POLICE D'ASSURANCE

Renseigner ci-après votre N° de police d'assurance N°
Rappel : Il est impératif d'être assuré pour exercer toutes activités associatives.

9/ ADHERENTS / COTISATION(S)

Nombre total d'adhérents Nombre d'adhérents Saint Maximinois
Nbre d'adhérents hors commune Nombre d'enfants hors commune
Montant total de la cotisation par adhérent enfant €
Montant total de la cotisation par adhérent adulte. € Nombre d'enfants saint-Maximinois
Montant de la carte de membre € Nombre de sympathisants*

10/ SUBVENTIONS PERCUES L'ANNEE PRECEDENTE :

Mairie €	Communauté d'agglomération €
Conseil Départemental €	Région €
Etat €	C.E.E €
C.A.F €	Autres €

11/ SUBVENTION DEMANDEE POUR 2019 :

Montant de la subvention demandée : €

12/ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR 2019

Avez-vous l'intention de faire une demande exceptionnelle pour 2019 OUI / NON si OUI remplir l'imprimé de demande exceptionnelle page 7 dans le dossier et fournir un budget prévisionnel.

./. RAPPEL DE LA LOI

L. 1411-4 Loi n° 96-142 du 21 février 1996 : Toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité.

Toutes les demandes sont à retourner au Service Sport, Vie
Associative et Manifestations
avant le 31/01/2019

*Uniquement pour les associations commémoratives

13/ PROJETS POUR 2019

Manifestations / Actions (1)

Calendrier prévisionnel des manifestations, pour lesquelles vous sollicitez les services municipaux

Date / / Lieu

Matériel (s) demandé(s)

Date / / Lieu

Matériel (s) demandé(s)

Date / / Lieu

Matériel (s) demandé(s)

Date / / Lieu

Matériel (s) demandé(s)

.I. RAPPEL DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE IMPERATIVEMENT (Pour toutes les associations)

Oui / Non Ce formulaire de demande de subvention, complété, daté, signé est à retourner à la maison des associations.

Oui / Non Les statuts (Si jamais fournis ou en cas de modification).

Oui / Non Publication au journal officiel (Si jamais fournis ou en cas de modification).

Oui / Non Récépissé de déclaration en sous-préfecture (Si jamais fournis ou en cas de modification).

Oui / Non R.I.B libellé avec l'intitulé dans son intégralité (pas d'initiale ou de sigle).

Oui / Non Compte rendu de la dernière assemblée générale avec l'extrait élisant les membres du bureau.

Oui / Non Attestation d'assurance et de responsabilité civile pour l'occupation des locaux municipaux.

Oui / Non Bilan et compte de résultat certifiés du dernier exercice.

Oui / Non Bilan et compte de résultat même provisoire de l'année encours

Oui / Non Budget prévisionnel.

Oui / Non Rapport d'activité du dernier exercice

Oui / Non **N°SIRET ou code RNA ou WALDEC Waldec** (Web des associations librement déclarées) est une application informatique permettant la gestion dématérialisée des procédures de déclarations en préfecture, l'archivage des documents joints à la déclaration et la mise en place d'un répertoire national des associations.)

OBLIGATOIRE S'IL N'A ÉTÉ JAMAIS FOURNI*

Oui / Non Projet d'activité ou tous documents annexes se rapportant aux activités de l'association

PIECES A JOINDRE UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS DITES SPORTIVES (Ne pas en tenir compte si vous les avez déjà fournis)

Oui / Non Numéro d'affiliation de la fédération à laquelle l'association est rattachée

Oui / Non Copie des diplômes permettant d'encadrer une activité physique et sportive.

Oui / Non Attestation d'assurance et de responsabilité civile couvrant tous les risques inhérents aux activités sportives de l'association.

Oui / Non Déclaration d'Etablissement d'Activités Physiques et Sportives (récépissé de déclaration).

.J. RAPPEL DE LA LOI

L. 1411-4 Loi n° 96-142 du 21 février 1996 : Toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité.

* A la demande du trésor public ces informations sont devenues obligatoires afin que la subvention vous soit versée.

(1) remplir la fiche action page 8

COMPTES D'EXPLOITATION 2018

ACHATS		RECETTES	
Achats de matériels et équipements	€	Cotisations	€
Fournitures d'atelier ou d'activité	€	Dons et legs	€
Eau, Gaz, Electricité	€	Ventes de marchandises	€
Fournitures d'entretien de bureau	€	Ventes de boissons	€
Achats de marchandises	€	Ventes de restaurations	€
Achats de prestations	€	Ventes diverses	€
Achats de produit de restauration	€	Panneaux publicitaires	€
Autres	€	Prestations de services	€
	€	Produits financiers	€
SERVICES EXTERIEURS		Partenariats, sponsors	€
Formation des bénévoles	€	Recettes diverses	€
Travaux d'entretien et de réparation	€		€
Prime d'assurance	€		€
Location immobilière, mobilière, matériels	€		€
Location de matériels	€	SUBVENTIONS MUNICIPALES	
Location de véhicules	€	Subvention annuelle	€
Autres	€	Subvention exceptionnelle	€
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Autres	€
Honoraires, rémunérations d'intermédiaires	€	AUTRES SUBVENTIONS PUBLIQUES	
Publicité, publication	€	Conseil Départemental	€
Transports d'activités et d'animations	€	Communauté d'Agglomération	€
Missions et réceptions, déplacements	€	Région	€
Frais postaux, télécommunications	€	Etat	€
Autres	€	Europe	€
CHARGES DE PERSONNEL		Autres	€
Salaires bruts	€	SUBVENTIONS PRIVEES	
Charges sociales de l'employeur	€		€
Autres	€		€
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			€
Intérêts des emprunts	€	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
Autres charges financières	€	Contribution volontaire	€
CHARGES EXCEPTIONNELLES		Bénévolat	€
	€	Prestations en nature	€
	€	Dons en nature	€
DOTATIONS		AUTRES RECETTES	
Dotations aux amortissements	€		€
Dotations aux provisions	€		€
Acquisitions (TTC)	€		€
Travaux (TTC)	€		€
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES			€
Personnel bénévole	€		€
Mise à disposition gratuite de biens/prestations	€		€
Emplois de contributions volontaires en nature	€		€
	€		€
DEFICIT REPORT	€	EXCEDENT REPORTE	€
TOTAL DES DEPENSES	€	TOTAL DES RECETTES	€

IMPORTANT: Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

SIGNATURE DU PRESIDENT

Fait à Le / /

SIGNATURE DU PRESIDENT CACHET DE L'ASSOCIATION

IMPORTANT: Nom et Prénom du président en clair

Toutes les demandes sont à retourner au Service Sports, Vie Associative et Manifestaions avant le 31/01/2019

BUDGET PREVISIONNEL 2019

ACHATS		RECETTES	
Achats de matériels et équipements	€	Cotisations	€
Fournitures d'atelier ou d'activité	€	Dons et legs	€
Eau, Gaz, Electricité	€	Ventes de marchandises	€
Fournitures d'entretien de bureau	€	Ventes de boissons	€
Achats de marchandises	€	Ventes de restaurations	€
Achats de prestations	€	Ventes diverses	€
Achats de produit de restauration	€	Panneaux publicitaires	€
Autres	€	Prestations de services	€
	€	Produits financiers	€
SERVICES EXTERIEURS		SUBVENTIONS MUNICIPALES	
Formation des bénévoles	€	Partenariats, sponsors	€
Travaux d'entretien et de réparation	€	Recettes diverses	€
Prime d'assurance	€		€
Location immobilière, mobilière, matériels	€		€
Location de matériels	€		€
Location de véhicules	€		€
Autres	€		€
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		AUTRES SUBVENTIONS PUBLIQUES	
Honoraires, rémunérations d'intermédiaires	€	Conseil Départemental	€
Publicité, publication	€	Communauté d'Agglomération	€
Transports d'activités et d'animations	€	Région	€
Missions et réceptions, déplacements	€	Etat	€
Frais postaux, télécommunications	€	Europe	€
Autres	€	Autres	€
CHARGES DE PERSONNEL		SUBVENTIONS PIVEES	
Salaires bruts	€		€
Charges sociales de l'employeur	€		€
Autres	€		€
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
Intérêts des emprunts	€	Contribution volontaire	€
Autres charges financières	€	Bénévolat	€
CHARGES EXCEPTIONNELLES		AUTRES RECETTES	
	€	Prestations en nature	€
	€	Dons en nature	€
DOTATIONS		TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	
Dotations aux amortissements	€	Personnel bénévole	€
Dotations aux provisions	€	Mise à disposition gratuite de biens/prestations	€
Acquisitions (TTC)	€	Emplois de contributions volontaires en nature	€
Travaux (TTC)	€	Total des charges	€
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS	
	€		€
Excédent prévisionnel (bénéfice)	€	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	€

IMPORTANT: Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

SIGNATURE DU PRESIDENT

Fait à

Le / /

SIGNATURE DU PRESIDENT

CACHET DE L'ASSOCIATION

IMPORTANT: Nom et Prénom du président en clair

Toutes les demandes sont à retourner au Service Sports, Vie Associative et Manifestations avant le 31/01/2019



**Saint-Maximin
la-Sainte-Baume**

DEMANDE DE SUBVENTION : ANNEXE SPORTS SERVICE SPORTS, VIE ASSOCIATIVE et MANIFESTATIONS Boulevard Rey 83470 SAINT MAXIMIN la SAINTE BAUME Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 Téléphone 04.94.59.39.75

1/ IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION	
Nom
Fédération d'affiliation
.....	

2/ ADHERENTS DE L'ASSOCIATION											
Nombre d'adhérents Saint Maximinois						Nombre d'adhérents hors commune					
Nombre total d'adultes dont licences fédérales						Nombre total d'enfants dont licences fédérales					
Ecole du sport 6 - 11 ans	- 13 ans	- 17 ans	Séniors	Loisirs	Dirigeants	Hommes	Femmes	Vétérants	Divers	Total	
.....

3/ ENCADREMENT SPORTIF				
Nom et prénom	Salarié ou bénévole	Diplôme (1)	Contrat (2)	Equipe (3)
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

(1) : Indiquer le diplôme sportif obtenu ou la formation suivie (copie du/des diplômes à fournir).
 (2) : Indiquer le type de contrat de l'encadrant (CDD, CDI, Contrat aidé, etc...)
 (3) : Indiquer l'équipe ou la spécialité encadrée.

4/ RESULTATS SPORTIFS				
Nom ou équipe	Catégorie d'âge	Niveau d'évolution	Titre (1)	Classement
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Toutes les demandes sont à retourner au Service Sports, Vie Associative et Manifestations avant le 31/01/2019

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

2019

J. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Budget prévisionnel de la manifestation : €
Montant de la subvention exceptionnelle demandée : €
Autres partenaires financiers sollicités (montant total) : €
Contributions des participants (ressources propres) : €
Si votre association a déjà perçu une subvention exceptionnelle de la ville,
. €

IMPORTANT : Fournir obligatoirement un compte financier attestant de la conformité de la dépense effectuée à l'objet de la subvention exceptionnelle accordée, une fois la manifestation terminée.

Motivation de la demande + un budget prévisionnel détaillé de la demande exceptionnelle à joindre

J. RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (OBLIGATOIRE)

Agrafer ou scotcher ici le R.I.B ou le R.I.P de l'association, de l'organigramme ou de l'agent comptable.

ATTENTION : Le RIB ou le RIP doit obligatoirement comporter :

L'intitulé de l'association dans son intégralité, déclaré dans les statuts (pas d'abréviation, pas de sigle).
Éventuellement, le nom du président, du trésorier ou de son représentant.
L'adresse complète du siège social de l'association (ou l'un de ses représentants) déclarée dans les statuts.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande et m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

J. SIGNATURE DU PRÉSIDENT

Fait à Le / /

SIGNATURE DU PRÉSIDENT

CACHET DE L'ASSOCIATION

IMPORTANT: Nom et Prénom du président en clair

J. RAPPEL DE LA LOI

L. 1411-4 Loi n° 96-142 du 21 février 1996 : Toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité.

Toutes les demandes sont à retourner au Service Sports, Vie associative et Manifestations avant le 31/01/2019

